

Négociations : Zéro pointé! Ne les laissons pas faire.

Tract de la CGT PSA Aulnay
14/01/2013

Des 6 réunions de négociations, il n'en ressort rien. Et pour les quatre autres réunions de prévues, tout montre que ce sera la même chose si les salariés ne se fâchent pas !

La direction est en train de faire pire que le PSE pour la fermeture du site de Melun !

6ème réunion de « négociation »

Mercredi 9 janvier, la direction nous a fait la lecture des mesures du PSE proposé en juillet 2012.

Sur les formations : Elles ne seraient payées que « *si le projet impose une remise à niveau* » (décidé par qui ?) et limitées à 300 heures (2 mois). La direction nous parle de formations de base faites par l'AFPA (Français, math, etc). Et pour des formations plus longues pour un métier cela serait au cas par cas (!) sur accord de la direction. Ils ont fini par nous avouer que cela ne concernerait que quelques dizaines de salariés. *Ce n'est pas avec ça qu'on va retrouver un CDI !*

Sur les mutations internes : rien de réglé et toujours aucune garantie

La direction a prétendu ne pas connaître le nombre de salariés intéressés pour aller à Poissy ! Rien non plus sur les postes qui seraient proposés à Poissy ou ailleurs.

Il nous faut un engagement précis de la direction sur le nombre de postes réservés dans chaque métier et catégorie. Et l'engagement de respecter le choix des salariés avec un droit au changement si cela ne convient pas. On est loin du compte !

L'indemnité de transfert est toujours de 5000 € brut, ce qui veut dire 3900 € net, auquel il faudra retirer les impôts. Plus un mois de salaire avant la fin de la période volontariat. *C'est pire que pour Melun car l'indemnité était non cotisable et non imposable.*

Pour ceux qui déménagent :

Logement : toujours aucun engagement de la direction à vous retrouver un logement. Que des vagues promesses. Rappelons que c'est un point essentiel. *La revendication des salariés est d'avoir en même temps le logement et la mutation avec un poste acceptable.*

Petite mesquinerie : on aurait 3 jours de déménagement au lieu de 5 pour Melun !

Les primes de mobilité et d'installation sont inchangées. Et pour Aulnay ce n'est même pas le barème de la Région Parisienne qui est retenu, mais celui de la province qui est encore plus faible.

Mais surtout ces primes cotisables et imposables ne seront versées que **si toutes les conditions suivantes sont remplies** :

1. Si la distance est supérieure à 50 Km **et** si le temps de trajet est de 1h 30 entre le domicile et le lieu de travail à l'aller et au retour

Exemple : la distance entre Aulnay ville et Poissy est de 50 Km, mais le temps est de 50 minutes donc vous n'avez pas le droit aux primes! (Attention la distance du site d'Aulnay à Poissy est de 47 km)

2) Si le transfert entraîne un allongement de la distance domicile lieu de travail

3) Si le salarié déménage pour se rapprocher à une distance maximale de 25 km du lieu de travail (*si votre nouveau logement est au-delà de 25 km nous n'aurez rien !*)

4) et il faudra avoir déménagé dans le délai d'un an. (*Qui peut vendre et acheter un appartement en un an ? Qui peut trouver un logement en location en HLM en un an ?*)

Bref très peu de personnes pourront réunir toutes ces conditions ! En vérité la plus grande partie d'entre nous ne pourra pas toucher ces primes !

Pour ceux qui ne déménagent pas.

Transports : Refus de créer une seule ligne de bus ! Les salariés d'Aulnay devraient se contenter des lignes existantes pour Poissy (*attention : une bonne partie des lignes Poissy ont un aller mais pas de retour*). D'après l'aveu de la direction, seuls 340 salariés pourraient les emprunter ! (*même ça c'est à vérifier*)

Les primes exceptionnelles de contraintes de trajet ne seraient versées que pendant 36 mois. Elles sont cotisables et imposables et ne dépendent pas du trajet que vous allez faire entre votre domicile et Poissy mais de l'ALLONGEMENT (!) de votre trajet. C'est-à-dire que la direction va calculer les kilomètres que vous allez faire **en plus** par rapport à votre trajet pour Aulnay. *Connaissez-vous quelque chose de plus mesquin que ça ?*

Si vous faites 15 km en plus vous aurez 89 € (net) : 15 km aller/retour pendant un mois cela fait 660 km. Donc la prime correspond à 1 plein d'essence que vous allez dépenser, rien de plus! Si vous faites 25 Km en plus 132 € (net), si vous faites 45 km en plus 179 € (net), tout cela imposable (à 14 % ou 30 % selon la tranche d'imposition).

Pour le reste rien de changé.

Pour les anciens : dans le meilleur des cas un départ à **59 ans et 6 mois** (si vous avez vos cotisations complètes à 62 ans). Et pas de possibilité de le cumuler avec une période de chômage.

Pour ceux qui iraient à ID Logistique, c'est 18 mois de congé (3 mois payés à 100% et les autres à 65 % du brut : perte de salaire de 300 €). Ce congé n'est pas pris en compte pour l'ancienneté.

Et pour les autres c'est le licenciement avec un congé de 12 mois avant de rejoindre le pôle emploi, avec une indemnité de licenciement prévue de 6 mois en plus des indemnités légales.

Exemple, pour un ouvrier avec un salaire brut de 2000 € au bout de 10 ans ça lui ferait 9 mois de salaires soit 18 000 € brut, donc 14 000 € net. Et il faut tenir compte des 3 premiers mois de chômage non payés (mois de carence) !

On est loin des 340 000 € que la direction a proposés à l'humoriste Didier PORTE pour faire une Pub Peugeot. Didier Porte a refusé en solidarité avec les salariés menacés de licenciement. Comme Bernard Lavilliers avait refusé de chanter pour les 100 ans de Peugeot, il y a quelques mois.

Voilà le plan social exemplaire annoncé par Varin ! Il est exemplaire dans la volonté de fermer une usine, jeter des milliers de travailleurs à la rue avec le minimum.

Il ne sortira rien de ces réunions de bla-bla.

N'attendons pas la dernière réunion prévue le 12 février pour réagir. Ces réunions ne servent qu'à essayer d'endormir tout le monde pour faire croire qu'il pourrait en sortir quelque chose alors que la direction ne veut rien lâcher.

Aujourd'hui, la direction a besoin de C3. A Poissy, deux samedis sont programmés en janvier, 4 en février, et le 11 février une équipe de nuit démarre.

Bien que les effectifs aient diminué, nous sommes encore suffisamment nombreux pour créer un rapport de force qui obligerait la direction à garantir une préretraite ou un CDI pour tous.

Jeudi 17 janvier manif départementale contre les suppressions d'emplois

Les syndicats du 93 CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU et la CGC appellent, jeudi 17 janvier, à une manifestation ou 2 cortèges se réuniront sur le parvis de la Préfecture du 93 à Bobigny. Un rendez-vous a été demandé au préfet.

La CGT d'Aulnay s'associe à cette manifestation et lance un mot d'ordre de grève pour la journée du 17 janvier pour permettre aux salariés de rejoindre cette manifestation.

Nous défendrons l'interdiction des licenciements et la répartition du travail sur toutes les entreprises, entre tous les salariés.

Rendez-vous sur le parking d'Aulnay à 9 h 30 pour rejoindre en bus le départ de la manifestation au Bourget prévu à 10h30 au RER B place des déportés.